

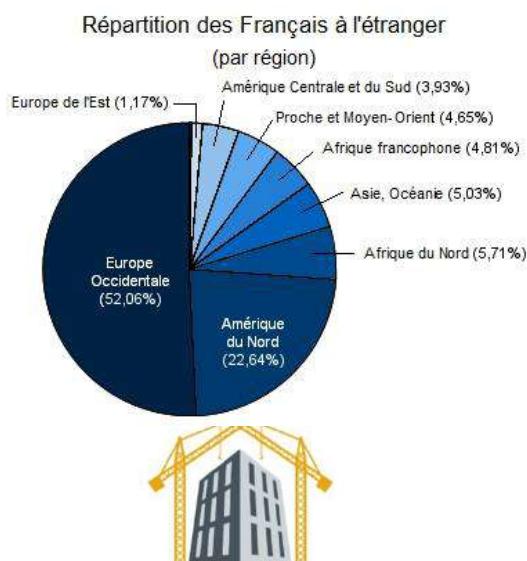
## Salarié Détaché Mission Outre-Mer

Activités Connexes : Situations Autres : 13. 09.18 Mise à jour : 12/2025

Les informations fournies sont indicatives, sans caractère obligatoire, et n'ont aucune valeur légale

### Situation Travail

Salarié du secteur privé amené à exercer son activité professionnelle à l'étranger dans le cadre d'un déplacement, d'une mission, ou d'une expatriation **outre-mer**.



### PREVENTION GAGNANTE BTP

#### Performance Economique

Le travail à l'étranger peut se faire dans le cadre :

- Déplacements courts, périodiques ou occasionnels ; certains salariés peuvent, du fait de leur métier, y être préparés ; d'autres peuvent y être confrontés à l'improviste.
- Mission, avec des rotations régulières en alternance avec des durées variables (mensuel, semestriel...)
- Expatriation de longue durée, pouvant dépasser une à plusieurs années ; le salarié est seul ou accompagné de sa famille.

Le nombre de missions de longue durée à l'étranger ne cesse pas d'augmenter.

Ce sont presque toujours des cadres de l'entreprise.



- Le voyage se fait généralement en avion ; les trajets ou transferts sur place peuvent se faire en véhicule tout-terrain, en bateau, en hélicoptère ou en nacelle de transbordement.
- Les conditions d'hébergement sont variables : hôtel, logement chez l'habitant, base vie à proximité immédiate du site, plateforme pétrolière offshore, appartement meublé dans une résidence pour expatriés ou villa confortable.
- Le lieu de travail peut se situer dans une capitale ou un grand centre urbain, en zone désertique, en brousse, sur une plateforme off-shore, en altitude etc...

**Avant le départ : pour un long déplacement, une mission voire une expatriation outre-mer (Afrique, Proche et Moyen Orient, Asie, Amérique du Sud et Centrale)** en dehors des démarches administratives nécessaires, il est très important : d'effectuer une visite médicale, certaines vaccinations, de prendre des mesures de chimio prophylaxie (paludisme, piqûres moustiques...), de préparer une trousse médicale, et de se renseigner sur les mesures de sécurité à prendre.

**Examen médical** : est indispensable pour préciser l'aptitude du salarié à occuper son futur poste de travail (risques particuliers) ; elle s'accompagne en règle générale d'un ensemble d'examens complémentaires (ex : biologie...) ; en outre, le médecin traitant ou le médecin du travail de l'entreprise est en mesure de répondre aux nombreuses questions sur l'état sanitaire du futur pays de résidence concernant :

- Hygiène alimentaire et le traitement de l'eau
- Climat et l'environnement (soleil, chaleur, altitude, grand froid, morsures ou piqûres de serpents ou d'insectes, etc.) ;
- Maladies infectieuses.



## PREVENTION GAGNANTE BTP

### Performance Economique

- Maladies spécifiques de certains pays, comme, la bilharziose, fièvre Ebola (groupe 4).
- Maladies sexuellement transmissibles et sur le VIH en particulier ;
- Risques transfusionnels éventuels.

### **En Savoir Plus :**

**Base de données EFICATT : "Exposition fortuite à un agent infectieux et conduite à tenir en milieu de travail »**

**Vaccinations** : certaines vaccinations ont un caractère obligatoire, d'autres sont facultatives. Il est important de s'informer assez longtemps avant le départ sur ce qui est recommandé selon la destination. **Cf item vaccinations infra**

- Contacter le **Centre de conseil médical aux voyageurs de l'Institut Pasteur de Lille** qui renseigne de manière personnalisée sur les risques médicaux liés au voyage et à la prévention (vaccins, chimio prophylaxie contre le paludisme, protection contre les piqûres de moustiques, les épidémies ...)

### **En Savoir Plus :**

**Institut Pasteur Lille**

**Caisse Français à l'étranger**

- ❖ La chimioprophylaxie vise essentiellement à prévenir le risque de paludisme à *Plasmodium falciparum* en Afrique, en Amérique et dans les forêts d'Asie.

Pour évaluer la nécessité d'une chimioprophylaxie, le médecin prend en compte :

- **La destination,**
- **La saison** à laquelle s'effectue le voyage (le risque est plus élevé pendant la saison des pluies et dans les semaines qui suivent),
- L'altitude (le paludisme ne se trouve pratiquement pas au-dessus de 1500 m en Afrique et 2500 m en Amérique et en Asie),
- **La durée** (la majorité des cas de paludisme surviennent après des séjours de plus d'un mois),
- **Aux modalités du séjour** (conditions d'hébergement, séjour uniquement en zone urbaine ou touristique).

La chimioprophylaxie n'est **pas toujours indispensable** si la personne reste dans les grandes villes, en altitude, ou encore **si le séjour est de courte durée en zone de faible risque de transmission.**



## PREVENTION GAGNANTE BTP

### Performance Economique

Pour choisir une chimioprophylaxie antipaludique adaptée, le médecin prend en considération les **caractéristiques propres du voyageur** : son âge, ses antécédents médicaux, d'éventuelles interactions avec des médicaments pris par ailleurs (ex : dans le cas d'une maladie chronique), une grossesse ou son éventualité, ou encore une intolérance à certains antipaludiques.

Pour les séjours de longue durée (**plus de trois mois**), la chimioprophylaxie doit être poursuivie le plus longtemps possible même si, selon l'évaluation du risque local, des aménagements sont possibles.

Ainsi, **un médecin spécialiste** pourra conseiller dans certains cas une prise intermittente de médicaments, pour certains déplacements ou pendant la saison des pluies par exemple.

Dans tous les cas, **il faut respecter scrupuleusement les règles de protection contre les moustiques et rester vigilant sur un éventuel accès de fièvre** qu'il faut toujours considérer comme possiblement due au paludisme, sur place et au moins deux mois après votre retour.

## Pour que la chimioprophylaxie antipaludique soit efficace, il faut respecter certaines règles.

- Seul le médecin peut décider d'un traitement préventif adapté au cas de la personne, et à son séjour. Ne pas décider pas de soi-même de réutiliser un reste de traitement précédent ou le traitement d'une autre personne.
- L'achat de médicament dans le pays à risque ou sur internet est à proscrire. Les quantités prescrites par le médecin **doivent être suffisantes pour toute la durée de votre voyage.**
- Respectez scrupuleusement la posologie et la durée de la chimioprophylaxie. Celle-ci doit être commencée généralement avant le départ, puis suivie avec une régularité absolue pendant tout le séjour, et continuée après le retour.
- Les antipaludiques sont mieux tolérés ou absorbés lorsqu'ils sont pris pendant ou après le repas et avalés avec beaucoup d'eau.
- Le médecin doit signaler, au moment de la prescription, les effets indésirables les plus couramment observés avec les médicaments que la personne va prendre. Si les antipaludiques ont des effets difficiles à supporter, consulter un médecin sur place qui pourra modifier le traitement. Ne jamais interrompre le traitement de sa propre initiative.
- La chimioprophylaxie ne dispense jamais de la protection contre les moustiques. Ceux-ci peuvent transmettre d'autres maladies potentiellement graves (**chikungunya, dengue, fièvre du Nil ...**)



### PREVENTION GAGNANTE BTP

#### Performance Economique

- Même avec un traitement préventif bien suivi, toujours rester vigilant et penser au paludisme devant une poussée de fièvre, des frissons, des maux de tête, des vomissements ou une diarrhée survenant une semaine après l'arrivée sur place ou dans les deux mois suivant le retour.  
Dans le doute, il est toujours préférable de consulter un médecin qui pourra, le cas échéant, mettre en place un traitement curatif.
- Certains voyageurs aventureux peuvent se retrouver éloignés des soins médicaux durant leur séjour, par exemple au cœur d'une forêt.  
Pour ces cas particuliers, un médecin peut prescrire un traitement d'urgence à s'administrer en cas de suspicion de crise de paludisme.  
Ce traitement dit « **de réserve** » doit rester exceptionnel et ne s'impose qu'en cas de fièvre survenant au moins sept jours après l'arrivée sur place et lorsqu'une prise en charge médicale dans les douze heures n'est pas envisageable.

On distingue :

- Les pays **sans risque de paludisme** : les pays situés en dehors des zones tropicales et subtropicales sont habituellement exempts de risque de paludisme.  
Une chimioprophylaxie n'est pas nécessaire pour ces pays.

Néanmoins, dans les pays considérés comme exempts de paludisme depuis moins de 3 mois, **une protection personnelle contre les piqûres de moustiques est recommandée**

- Les pays à **risque de transmission** du paludisme.
- Les notions de **forte ou faible transmission**, ainsi que les notions de risque faible ou élevé pour le voyageur sont basées sur les rapports de l'OMS. Elles sont toujours susceptibles d'évoluer dans le temps.

Le risque de transmission par pays prend en compte :

- Une transmission **localisée** (à certaines zones d'un pays),
- Une transmission **saisonnière** (durant certaines périodes de l'année),
- Une transmission **irrégulière**.

Le pourcentage d'infection à Plasmodium falciparum ou à Plasmodium vivax dans le pays est également précisé.

❖ **Prescription traitement prophylactique du paludisme :**

- Prise de médicaments pour prévenir une crise de paludisme, prescrits par le médecin traitant *ou lors d'une consultation dans un centre de conseils aux voyageurs.* ; **le traitement tient compte des zones visitées**, de la durée du voyage, de l'âge et de l'état de la personne (intolérance, grossesse).



**PREVENTION GAGNANTE BTP**

Performance Economique

Selon le pays visité, la durée du séjour et les caractéristiques individuelles de chaque voyageur, 3 médicaments peuvent être utilisés pour la prévention du paludisme : institut Pasteur

Trois molécules sont utilisées :

- **Atovaquone-proguanil (Malarone) :**
  - 1 comprimé/jour à partir de 40 kg, à débuter le jour d'arrivée dans la zone à risque, à poursuivre 7 jours après
  - Chez la femme enceinte : les données de sécurité sont insuffisantes
- **Doxycycline :**
  - 100 mg/j (50 mg/j pour les adultes de moins de 40 kg), débutée le jour d'entrée et poursuivie 4 semaines après le retour ;
  - Contre-indiquée pendant la grossesse.

- **Méfloquine (Lariam) :**

- 1 prise hebdomadaire, commencée 10 jours avant le départ pour évaluer la tolérance (risque neuro-psychique) ;
- Peut être prescrit pendant la grossesse, en l'absence d'effet malformatif ou fœtotoxique, selon les données disponibles

- Ce traitement doit être complété par des mesures de protection contre les piqûres de moustiques (moustiquaire imprégnée, insecticide, aérosol spécial tropiques, répulsifs cutanés).

La protection contre les piqûres comprend :

- Les répulsifs cutanés à appliquer dès le coucher du soleil, à renouveler si nécessaire (durée de protection de 2 à 5 heures).
- Moustiquaires imprégnées d'insecticide (perméthrine) et diffuseurs électriques.

Enfin, il est impératif de considérer toute fièvre au retour d'une zone impaludée comme un paludisme jusqu'à preuve du contraire.

❖ **Les arboviroses (dengue, chikungunya, Zika) suivent les mêmes règles de prophylaxie combinées que le paludisme**



**PREVENTION GAGNANTE BTP**

**Performance Economique**

La protection contre les moustiques s'adapte aux horaires d'activité des vecteurs : en journée, *pour la dengue et le chikungunya*.

Deux vaccins contre le chikungunya sont disponibles : IXCHIQ et VIMKUNYA.



**Aedes**



**Moustique tigre**



**Anophèle vecteur paludisme.**

❖ Deux vaccins contre le chikungunya :

1/ **IXCHIQ** : est un **vaccin vivant atténué**, il peut être envisagé uniquement pour les personnes immunocompétentes âgées de 12 ans à 64 ans voyageant dans une zone épidémique, ou effectuant des séjours prolongés (plus de 6 mois)/répétés dans une zone de circulation active et récente du virus du chikungunya.

Il est **contre-indiqué chez les personnes de plus de 65 ans et les personnes immunodéprimées**

2/ **VIMKUNYA** : commercialisé en France, est un **vaccin non vivant**

Il est recommandé pour les voyageurs âgés de 12 ans à 65 ans présentant des comorbidités (HTA, diabète, maladies cardiovasculaires, neurovasculaires et respiratoires) se rendant dans les zones épidémiques

L'absence de données complémentaires d'efficacité et de sécurité, notamment chez les personnes les plus vulnérables face au virus (adultes de 65 ans et plus, femmes enceintes, nouveau-nés) a amené la Haute Autorité de santé (HAS) à ne pas se prononcer sur son usage

Néanmoins, le HCSP le recommande **pour les voyageurs de moins de 65 ans avec comorbidités** se rendant dans les zones de circulation du virus,



PREVENTION GAGNANTE BTP

Performance Economique

❖ Dengue : Le vaccin **QDENGA**

Un logigramme d'aide à la décision pour le vaccin Qdenga est intégré aux recommandations du HCSP (page 26).

**Recommandations sanitaires aux voyageurs Haut Conseil Santé Publique pour les voyageurs à l'attention des professionnels de santé 04/2025**

En l'absence de données chez les personnes vivant dans des zones où la dengue n'est pas présente, et devant se rendre dans des zones où elle l'est, et compte tenu en outre de la faible probabilité que ces voyageurs aient déjà contracté la dengue, **la vaccination contre la dengue n'est pas recommandée actuellement chez les voyageurs.**

La stratégie varie selon l'âge du voyageur, selon la présence ou non de comorbidités connues pour accroître le risque d'évolution vers une dengue grave (drépanocytose, autres hémoglobinopathies, hypertension artérielle compliquée, diabète, obésité, insuffisance rénale, affections cardio-pulmonaires chroniques, et/ou thrombocytopathie) et selon l'épidémiologie actualisée de la dengue dans la zone géographique considérée,

Il est contre-indiqué chez les personnes immunodéprimées et les femmes enceintes ou allaitantes

- La primo-vaccination, comprend 2 doses espacées d'au moins 3 mois, elle est réalisée par **voie sous-cutanée** ( délai nécessaire avant d'obtenir une protection vaccinale, **2 semaines minimum après la 1<sup>re</sup> dose vaccinale** ) ; nécessité d'appliquer les mesures de protection contre les piqûres de moustiques *même après la vaccination*.

### Stratégie de vaccination contre la dengue - Place du vaccin Qdenga HAS 12/2024

#### *En Savoir Plus :*

**Répulsif anti-moustiques - Ministère des Solidarités et de la Santé recommandations HCSP 04/2015**

#### Application METIS Institut Pasteur Lille

Pensez à vous protéger des piqûres de moustiques : **si vous êtes malade au retour d'une zone tropicale**, pour éviter de transmettre la maladie à votre entourage , consultez un médecin .



L'application Métis permet de **visualiser sur une carte dynamique et interactive les risques sanitaires spécifiques à la destination**. Métis est particulièrement adaptée pour des informations locales.

#### Trousse médicale à emporter :

Il n'existe pas de trousse de voyage type.

**Quelques conseils pour savoir quels médicaments, documents médicaux et matériel à emporter en voyage.**

La liste à emporter dépend de l'état de santé actuel, des antécédents médicaux, de la destination, de la durée du séjour et des conditions d'hébergement.

Le médecin en établira la liste : antipaludique, anti diarrhéique, antalgique, antiseptique cutané, pansements, compresses, seringues à usage unique, préservatifs (norme NF) ...

Pouvoir :

- ✓ **Poursuivre les traitements habituels**, en cas de maladie chronique ( (antidiabétiques, anti-hypertenseurs etc...), emporter une quantité suffisante de médicaments dans leur boîte, avec la notice et l'ordonnance correspondantes ; pour couvrir à minima la durée du séjour

En raison du nombre important de contrefaçons de médicaments dans de nombreux pays exotiques, il vaut mieux éviter d'acheter des médicaments sur place.

Préférez une ordonnance rédigée en DCI (Dénomination Commune Internationale) précisant la substance active, afin de pouvoir la présenter à l'étranger en cas de besoin

Tenir compte des décalages horaires dans la prise des médicaments (pilule anticonceptionnelle, insuline...) ainsi que la fatigue et les troubles du sommeil



PREVENTION GAGNANTE BTP

Performance Economique

Evitez d'exposer vos médicaments directement au soleil

- ✓ **Traiter les blessures et affections bénignes**

Avant tout séjour, **consulter le chirurgien-dentiste** et vérifier que vous disposez d'une carte de groupe sanguin et d'un carnet de vaccinations international (pour les destinations hors UE).

**Sécurité** : selon le contexte international, face au risque d'enlèvements et d'actes hostiles, faire preuve de vigilance lors de déplacements à l'étranger.

En déplacement à l'étranger (voyage professionnel) **pour moins de 6 mois** :

**La plateforme Ariane** permet de s'enregistrer afin de se signaler auprès des services des Affaires étrangères, en particulier **en cas de crise dans le pays de destination**.

Les données recueillies par Ariane sont uniquement utilisées pour les messages de sécurité.

Cette inscription ne crée aucune obligation d'intervention de la part du ministère de l'Europe et des Affaires étrangères , qui recommande de vérifier avant de partir que vous êtes bien assuré.

Consulter **les fiches Conseils aux voyageurs de votre pays de destination**

**Recommandations sanitaires aux voyageurs Haut Conseil Santé Publique pour les voyageurs à l'attention des professionnels de santé 04/2025**

**Comment préparer sa trousse de médicaments pour partir en voyage ? Assurance Maladie 06/2024**

**Préparer le voyage Vidal 06/2022**

**Pendant le voyage Vidal 06/2022**

**Maladies en voyage de A à Z Vidal 06/2022**

**Maladies du voyage : les informations essentielles à connaître diaporama Medscape 07/2023**

**Accompagnement, soutien et suivi psychologiques :**

Il est désormais possible d'obtenir une consultation à distance avec un psychologue ou un psychiatre de langue française depuis son pays d'expatriation, en cas de graves problèmes.

## **Exigences**

- Attention/ Vigilance : travail et actes hostiles
- Charge Mentale :
- Capacité Réflexion /Analyse :
- Conduite : VUL ;



## **PREVENTION GAGNANTE BTP**

### **Performance Economique**

- Déplacement Etranger : mission, expatriation
- Horaire Travail : 3x8h, 2x8h (plateforme offshore) ; travail nuit, astreinte, dépassement horaire
- Sens Responsabilités :
- Température Extrême : très forte chaleur
- Travail en Equipe
- Travail Milieu Isolé : chantier isolé ; plateforme offshore
- Travail Pour Entreprise Utilisatrice
- Travail Altitude : pays Amérique du sud (Pérou, Bolivie ...)

## **Accidents Travail**

- Chute Hauteur :
- Chute Plain-Pied : dénivellation, terrain accidenté
- Contact Agent Biologique : liquide biologique, déchet contaminant, aiguille usagée/seringue
- Contact Animal/Rongeur/Insecte : morsure, piqûre
- Renversement par Engin/Véhicule : voie circulée, chantier
- Risque Routier : mission : déplacement sur piste, aérien, maritime
- Travail Milieu Aquatique/Proximité : hydrocution, noyade (plateforme offshore) ...
- Violence Physique : contact client, Instabilité pays (terrorisme)

## Nuisances

- Agent Biologique : **Groupe 3** : hépatites B et C ; variole, dengue, chikungunya, et autres arboviroses ; choléra, rage ; méningo- encéphalite A /C ; encéphalite japonaise, fièvre jaune ; diptérie ; **Plasmodium Falciparum (paludisme)** ; shigella Dysenteriae **Groupe 4** : virus Ebola ; **Groupe 2** : tétanos ; poliomyélite ; salmonellose ; fièvre typhoïde ; fièvre paratyphoïde ; hépatite A ; VIH/HIV (contact aiguille seringue), Sars Cov 2 ( Covid 19)
- Température Extrême : très forte chaleur.
- Rayonnement non Ionisant : rayonnement optique naturel (UV soleil).
- **Nuisances spécifiques au site et à la situation de travail cf. parmi les 165 fiches**

## Maladies Professionnelles

**Un clic sur le numéro, et le tableau MP s'ouvre :**

- Mycoses cutanées (46)
- Péri onyxis/ onyxis : atteinte du gros orteil (77)



**PREVENTION GAGNANTE BTP**

**Performance Economique**

- **Pathologies spécifiques à la situation de travail cf. répertoire**

## Mesures Préventives

**Un clic sur un des items des Mesures Préventives, ouvre sur le chapitre correspondant du Guide Bonnes Pratiques Prévention BTP**

### MESURES ORGANISATIONNELLES :

**Principes Généraux Prevention/Recommandations CNAM**

**Document Unique Evaluation Risques Professionnels (DUERP) :**

Il doit tenir compte : des modalités de voyage et de déplacement sur place (permettant la récupération du voyage, l'acclimatation et l'adaptation en début de séjour) ; de la situation sanitaire du pays d'accueil et des conditions de vie sur place, du poste de travail et des caractéristiques du chantier) ; des informations sur les risques locaux : prise d'informations sur place auprès des autorités.

Climat & Risques Professionnels

Installation/Préparation/Organisation/Logistique Chantier

Risques Agents Biologiques : spécifiques à la régions de destination

Risques Psychosociaux(RPS)/Qualité Vie Conditions Travail (QVCT)

Télétravail/Visioconférence

Températures Extrêmes

**Ensemble des mesures organisationnelles propres à la situation de travail**

## MESURES TECHNIQUES :

Installation Hygiène Vie Chantier (IHV) : le salarié BTP détaché peut vivre sur une base vie

Organisation Premiers Secours : mesures rapatriement en cas de maladie ou accident



**PREVENTION GAGNANTE BTP**

Performance Economique

Risque Agents Biologiques : propre au pays ou région du pays.

Risques Psychosociaux RPS Qualité Vie Conditions Travail TIC

Températures Extrêmes

**Ensemble des mesures techniques propres à la situation de travail**

## MESURES HUMAINES :

**Information Risques Sante Sécurité Salaries**

Equipements Protection Individuelle (EPI) :

Formation/Maintien-Actualisation Compétences (MAC-SST) :

Hygiène Corporelle/Vestimentaire

Information Sensibilisation Hygiène Vie : cf. item : salari é détaché Outre-Mer

Information/Sensibilisation Rayonnements Naturels (UV) :

Sensibilisation Risque Agents Biologiques : cf. item : salarié détaché Outre-Mer

Sensibilisation Risques Psychosociaux(RPS)

Températures Extrêmes : cf. item salariés détachés outre-mer

**Ensemble des mesures humaines propres à la situation de travail.**

## **Suivi Individuel Préventif Santé**

### ❖ Modalités Suivi Prise en charge Surveillance Santé

#### **OBJECTIFS :**

Les SPSTI doivent rendre la prévention en santé au travail accessible, et adaptée aux besoins réels des entreprises, en : :

- **Informant** : sur les facteurs de risques des métiers , et en sensibilisant sur les moyens de prévention collectifs et individuels
- **Traçant** les expositions professionnelles ++
- **Prévenant ++ et dépistant** les maladies professionnelles ou à caractère professionnel susceptibles de résulter de diverses activités professionnelles (**actuelles et passées**)
- **Préservant** la santé physique et mentale (RPS) tout au long du parcours professionnel, afin de prévenir, ou réduire l'usure au travail
- **Contribuant** au maintien dans l'emploi : en anticipant la désinsertion professionnelle (cellule dédiée dans le SPSTI, visite de pré reprise, visite de mi-carrière ; rendez-vous de liaison entre salarié et employeur ... )
- **Participant** à des actions de promotion de la santé : liés au mode de vie : hygiène alimentaire, sommeil, sédentarité, bénéfices de la pratique sportive , conduites addictives ..., pratiquer les vaccinations nécessaires , participer à des campagnes de dépistage ...
- **Informant** sur les modalités de suivi l'état de santé : sur la possibilité à tout moment, de bénéficier d'une visite à la demande avec le médecin du travail ( aussi bien par le salarié , que par l'employeur) .

#### **Ce qui nécessite :**

- ✓ Une simplicité d'accès aux différents dispositifs
- ✓ Une bonne réactivité dans les situations sensibles
- ✓ Une cohérence entre les différents acteurs

C'est ainsi que **la culture prévention** entrera réellement dans les organisations

## Risques Particuliers :

Nécessitent une connaissance précise des tâches effectuées régulièrement par le salarié, et de l'environnement de travail où se déroule l'activité.

- Agents biologiques : **Groupe 3** : Hépatite B et C, Salmonella Typhi ; virus Chikungunya, fièvre jaune ; virus rage ; Plasmodium Falciparum (paludisme) ; shigella Dysenteriae ; **Groupe 4** : virus Ebola.
- Risques selon situation de travail sur le site d'intervention en expatriation
- La liste des risques particuliers déterminée par voie réglementaire **peut être complétée par l'employeur**, après avis du Médecin du travail et du CSE ; cette liste doit être en cohérence avec l'évaluation des risques professionnels et la fiche d'entreprise.

## Risques Autres :

- Risque propre à la situation de travail du salarié
- Risque routier
- Rayonnement non ionisant : rayonnements optiques naturels (UV soleil)
- Températures extrêmes
- Hygiène de vie
- Sédentarité



PREVENTION GAGNANTE BTP

Performance Economique

## Examens Complémentaires/Mesures Conseillés :

Dépendant : de l'exposition actuelle et passée selon les nuisances ; des poly expositions ; de l'environnement de travail (pics exposition ,travaux en milieu confiné, Co exposition... ; de la protection du salarié (**collectif, individuel** ).

**Important :** même si les recommandations de la HAS ne sont pas des normes juridiques au sens strict, elles deviennent opposables en pratique , notamment en matière de responsabilité médicale.

Le juge évalue la conformité de la conduite du médecin aux « données acquises de la science » ; les recommandations de la HAS constituent la principale référence pour définir ces « données acquises »

Si le médecin s'en écarte sans justification, le juge peut considérer qu'il a commis une faute

### ❖ **Avant le départ :**

- NFS, PI, créatininémie, transaminases (ASAT, ALAT), gamma GT, Phosphatases Alcalines, uricémie, profil lipidique (Cholestérol Total + HDL / LDL), triglycérides, Glycémie à jeun ; diverses sérologies (VIH ; hépatites A, B, C) ; TSH, PSA, Ferritine,
- Analyse d'urines complète (Biochimie, Bactériologie, Protéinurie, Glycosurie)

- ECG au repos à 12 dérivations
- Examen dentaire : problèmes dentaires à traiter avant départ

**Selon état de santé :** Bilan d'angiologie avec doppler des membres inférieurs ; Echographie cardiaque avec mesure de la fraction d'éjection ; Echo-doppler artériel des troncs supra aortiques et dépistage de l'anévrisme de l'aorte abdominal ;

#### **Autres examens spécifiques au poste de travail**

##### **Au retour de voyage et préalablement à la consultation**

- Bilan sanguin standard
- Parasitologie des selles par un laboratoire expérimenté

##### **✓ Rayonnement optique naturel (UV soleil) :**

Examen dermatologique au niveau des parties découvertes du corps ( visage (nez, front, joues, oreilles et lèvres), la tête en cas de chevelure peu dense ou de calvitie, ainsi que le cou et la nuque, les aisselles, le dos des mains et des pieds, à la recherche de **kératoses photo induite lésions cutanées précancéreuses** :



**PREVENTION GAGNANTE BTP**

Performance Economique

Ce sont des lésions croûteuses souvent multiples, plus ou moins érythémateuses, qui saignent facilement après grattage :

Un lien est scientifiquement établi entre expositions professionnelles cumulées aux UV solaires , et survenue de cancers cutanés non mélaniques (particulièrement **cancers épidermoïdes**)

**En cas de doute, demander conseil à un(e) dermatologue.**

**Se méfier des écrans solaires qui, sont très photo sensibilisants,** et peuvent contenir des perturbateurs endocriniens (PE), préférer les vêtements à manches longues, le port de lunettes filtrantes est aussi conseillé pour les yeux.

**Rayonnements ultraviolets et risques de cancer fiche repère institut national du cancer 10/2021**

**Préconisations Conseillées :** dépendent du protocole de suivi , défini par le médecin du travail. :

❖ **Contrôle fonction visuelle/ Fatigue oculaire :**

❖ **Veiller à une bonne hygiène de vie :**

1/ A un Poids Corporel normal (IMC cible de 18.5 à 24.9 kg/m<sup>2</sup>) : **Calcul IMC**

2/ A un bon équilibre alimentaire :

### **L'essentiel des recommandations sur l'alimentation Santé Publique France**

#### **Alimentation de l'adulte : des repas équilibrés au fil de la semaine :Ameli 02/2025**

Grâce à la normalisation du poids corporel, on note très souvent une amélioration du risque cardiovasculaire

3/ Au risque de complications métaboliques et cardiovasculaires :



### **PREVENTION GAGNANTE BTP**

#### **Performance Economique**

- Elevé à partir d'un tour de taille supérieur ou égal à 94 cm chez l'homme ; et supérieur ou égale à 80 cm chez la femme
- Significativement élevé à partir d'un tour de taille de ≥102 cm chez l'homme ; ≥88 cm chez la femme.

4/ A un bon sommeil : rechercher un déficit et /ou des troubles du sommeil, un état de fatigue

**Test de Pichot Brun** est un auto-questionnaire de 24 items avec une échelle de Lickert, pour évaluer le sentiment de fatigue, et apprécier l'importance de ses répercussions au quotidien

#### **10 recommandations pour bien dormir : Institut national sommeil & vigilance (INSV)**

❖ **RPS :**

**Recherche de symptômes liés à des risques psychosociaux** : troubles de la concentration, du sommeil, irritabilité, nervosité, fatigue importante, palpitations...

❖ **Recherche d'addictions comportementales :**

**Techno-dépendance** est une relation aux nouvelles technologies (TIC) : internet, messageries, téléphones mobiles, réseaux sociaux ... ; ces outils sont largement répandus en milieu professionnel.

Leur usage abusif peut devenir problématique, impactant les collaborateurs *maintenus en réseau au-delà de leur temps de travail* ; rappeler le droit à la déconnexion.

**Recherche épuisement professionnel (Burn out) Workhaolisme ( dépendance au travail)**

**Agir contre Inactivité physique et ou le comportement sédentaire**

**Risque malaise au travail Evaluation Risque Cardio Vasculaire**

**Recherche consommation Substances Psychoactives :**

**Vaccinations :**

**Cf Vaccinations spécifiques Obligatoires selon destination :**

**Conseils :voyage en avion**

**Visite médicale mi-carrière**



**PREVENTION GAGNANTE BTP**

**Liens utiles :**

**Performance Economique**

**Je pars à l'étranger| Ministère de l'Europe et des affaires étrangère**

**Recommandations sanitaires aux voyageurs| Service-Public.fr**

**Vaccins et voyages/préparer ses voyages| Institut Pasteur de Lille**

**Liste des centres de vaccination contre la fièvre jaune| Ministère chargé de la santé**

**Avis du HCSP relatif aux mesures de prévention actualisées vis-à-vis de l'infection due au virus mpox pour les personnes se rendant dans la zone d'épidémie| Ministère chargé de la santé**

**Les centres de vaccinations internationales en France**

**Les centres agréés pour la vaccination contre la fièvre jaune en France**



PREVENTION GAGNANTE BTP

Performance Economique